

#### Ordre du jour

- Représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU)
- Livraison des données EDIGEO 2015
- Points divers (Flux WMS cadastre, cadastre napoléonien)

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
1		AMEL Adrien	Brest Métropole
1		BARILLE Pascal	Syndicat mixte du Pays d'Auray
1		BESAND Valérie	DREAL Bretagne
1		CHASLE-HEUZE Anne	DDTM35
1		CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
1		DENIEL Julien	EPF Bretagne
1		DUCHESNAY Florent	CG35
1		FROC Sébastien	DDFiP35
	1	FORTIN Thomas	SAFI
1		JACO Tanguy	CC Pays d'Aubigné
1		LE BARH Jean-Michel	Audélor
1		LEBEC Pascal	DDFiP35
	1	LELU Julia	CC Pays de la Roche aux Fées
	1	MARCHAIX Samuel	DDFiP22
1		MÉVEL-VIANNAY Stéphane	Région Bretagne
1		NAJA Elisabeth	Brest Métropole Océane
1		OLIVIER Sébastien	DREAL Bretagne
1		PATRAULT Cyril	SDIS35
1		SPEGAGNE Loïc	DDFiP56
1		VILLECOCOQ Corentin	CC Coglais Communauté
1		VINOUBE Eric	EPF Bretagne
18	3		

#### Représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU)

##### Rappel du contexte

La convention de la représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU) a été signée le 22 mai 2014 par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), la direction générale des finances publiques (DGFIP) et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE). La convention est [consultable](#) avec ses annexes.

Le 10 février dernier a eu lieu la première réunion du chantier RPCU. L'Ille-et-Vilaine étant le 1<sup>er</sup> chantier avec le Loiret. 6 départements en test en 2015 avant la généralisation du processus.

Pascale Barranger (DGFIP) a rappelé l'objectif de « proposer un produit unique et continu sur tout le territoire ».

##### Réunion RPCU du 35 le 10/02/2015 : présentation DG-FiP

La présentation faite par Pascal le Bec (DDFiP35) en réunion est [téléchargeable ici](#).

Rappels sur le lancement de la RPCU et de l'expérimentation avec 4 principes : une continuité géographique sur le territoire national, un cadastre vectoriel, une exactitude des données équivalente au RGE ou plan cadastral et une cohérence avec les autres couches du RGE et du plan cadastral.

La confusion avec l'amélioration du plan pour la mise en œuvre des DT/DICT

(MEDDE) a été levée lors du comité départemental du 10 février.

Le scénario entériné par la convention entraîne un impact faible sur les surfaces des parcelles et permet d'établir des limites communales (PV de limites inter-communales).

L'organisation est déclinée en un comité de suivi DGFIP/IGN/MEDDE au niveau national, un comité d'orientation avec des représentants des collectivités territoriales et un comité départemental en charge de la mutualisation des données et de l'identification des zones complexes.

La mise en œuvre est déclinée en 7 phases :

1. extraction de PCI vecteur avec corrections des anomalies et fourniture des métadonnées (outil développé par Sébastien)
2. géoréférencement par IGN
3. traitement des raccords et des limites indécises
4. traitement départemental et livraison par l'IGN
5. contrôle des plans (DGFIP)
6. montée en charge de l'ensemble du département avec communication via un site web : RPCU remplace le PCI vecteur
7. traitements des limites indécises non prises en compte par l'IGN pendant 5 ans : remaniement ou travail au bureau) et évaluation des limites de communes

Le cadre juridique :

Une évolution nécessaire des textes législatifs pour prendre en compte la notion d'adaptation géométrique du plan cadastral.

**Aucunes modifications des contenances fiscales** des parcelles ne sera réalisé même si une variation sur le plan cadastral résulte de la RPCU.

6 départements en expérimentation en 2015 puis une généralisation du processus en 2016 avec 15 départements par an.

Les dates de réalisation des départements bretons sont connues par les DD-FIP.

##### Zones complexes

Équivaut au principe de zones à enjeux où l'usage du plan n'autorise pas de dégradation de sa qualité. Des contrôles supplémentaires seront réalisés avec une densification des points terrain.

Par exemple : plans de prévention des risques technologiques (PPRT) et les zones de submersion marine (PPRSM)

Ces zones seront retenues par le comité départemental pour validation par le comité de suivi national.

**Propositions à faire lors du prochain PM urbanisme 20 mai 2015**

**Opportunité d'une application de signalement des zones complexes**

pas jugée utile par les participants

## Ille-et-Vilaine

Le calendrier :

- livraison des fichiers le 15 mars : cadastre figé au 1<sup>er</sup> mars (base dupliquée) sans mise à jour hors parcellaire et voirie
- phase de contrôle (4 mois) avec un listing des variations surfacique et linéaire, un semi de points densifié au mois de mars (classe de précision) par une brigade
- montée en charge avec RPCU officielle au 1er juin 2016
- documents d'arpentage à dessiner après l'intégration de la RPCU
- limites indécises traitées sur 5 années

2<sup>ème</sup> comité départemental en juin : il doit permettre une remontée des questions au niveau national et la validation de la définition des zones complexes.

Premières propositions à développer :

- une modification du format EDIGEO sera-t-elle nécessaire pour prendre en compte les zones indécises ?
- un traitement des limites inter-départementales en fin de réalisation est-il prévu par l'IGN ?
- le domaine non cadastré ne doit pas être une variable d'ajustement pour la RPCU.

Besoins de données externes pour l'IGN : données Référentiel foncier unique RFU (géomètre experts), ortho35, levés topo.

Création d'une boîte aux lettres spécifique pour la RPCU sur le 35

**La RPCU n'aura pas d'incidence sur les autres fichiers fonciers (DVF, FANTOIR, MAJIC).**

## Réunion RPCU du 35 le 10/02/2015 : présentation IGN

La présentation IGN faite par Stéphane Mével-Viannay en réunion est [téléchargeable ici](#).

Plusieurs remarques :

- la question de l'accompagnement (logiciel ou prestation) devra être développée techniquement et financièrement
- l'expérimentation doit permettre la mise en œuvre de la reprise des données métiers numérisées à partir du plan cadastral : PLU, POS, Carte communale, servitudes (périmètres de captage des d'eau SMG35 ou ARS), zones d'activités (AUDIAR), ZAD, gestion des cimetières, conservatoire du littoral...

Un recensement des données métiers créées à partir du plan cadastral sera proposé via la liste GéoBretagne.

## Livraison des données EDIGEO 2015

**4 juin (semaine 23) : date actée pour extraction des DDFIP concernant la mise à jour du cadastre graphique 2015**

Les interlocuteurs par département :

- 22 : DGFIP
- 29 : DGFIP ou SAFI
- 35 : Florent Duchesnay (CG35)
- 56 : DGFIP

## Informations diverses

### Flux WMS du cadastre

Suite à l'expérimentation conduite au niveau national sur le service WMS du cadastre, la DGFIP diffuse depuis fin janvier un flux wms conforme INSPIRE 1.3.0

- <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/aide.do#>
- doc technique : [https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/pdf/Guide\\_WMS\\_fr.pdf](https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/pdf/Guide_WMS_fr.pdf)

2 types de comptes :

**standard** : sans formalité particulière

**premium** : nécessite une création de compte sur cadastre.gouv.fr mais permet d'accéder gratuitement à des services supplémentaires (WMS sécurisé au sens des performances INSPIRE, accès aux statistiques).

### Développement d'un module Cadastre pour geOrchestra

Un groupement de collectivités (dont Rennes Métropole) a retenu un prestataire (GFI) pour développer un module de consultation du cadastre (relevé de parcelle, propriétaire) basé sur les 2 modèles de données (Arcopole et QGIS). Marché groupé avec la communauté des utilisateurs de geOrchestra.

### Cadastre napoléonien

La livraison du dernier département 56 a été faite par le prestataire. Le contrôle est en cours avec les partenaires du 56 (archives et DSI du Morbihan) avant l'intégration sur [GéoBretagne](#).

### DVF

Une réunion du groupe de travail national a eu lieu mi-février. Un guide utilisateur va être produit par un prestataire (agence de communication 92) après 5 entretiens auprès des acteurs du groupe.

Le guide finalisé avec des fiches d'utilisation (basé sur le modèle des fichiers MAJIC) sera diffusé fin juin-début juillet et disponible sur un site dédié en septembre.

Une réunion nationale avec la DGFIP (bureaux GF3A, collectivités) a permis d'échanger sur les questions des utilisateurs et de proposer à la DDFIP de participer à la rédaction du guide.

L'EPF breton a travaillé sur la typologie des marchés fonciers : bâti/non bâti, à bâtir, DVFA, ... via des scripts FME au travers du groupe national DVF.

Dans le cadre d'un appel à projet du SG-MAP sur l'OpenData, une collaboration entre la DGLN et le groupe national DVF pourrait être actée.

A noter, la difficulté pour obtenir les données auprès des DDFIP pour les agences de l'urbanisme malgré la convention MEDDE/FNAU.

### Observatoire du foncier

La mise à disposition de la couche tâche bâtie devrait intervenir prochainement : 2 indicateurs sont en cours de publication pour l'actualisation 2013.

### Téléchargement du PCI en Bretagne (V. Besand)

Trois possibilités pour télécharger le cadastre :

- soit par le flux [WFS](#) à l'échelle de la commune ;
- soit par le biais de l'[application de téléchargement](#) du cadastre par commune ;
- soit par le biais d'un téléchargement direct à partir de l'[entrepôt de données](#) de GéoBretagne.

### Expérimentation de vol de drones (DDFiP35)

L'expérimentation du vol de drone par la DDFIP35 sur une zone sécurisée (zone militaire) sur St Aubin du Cormier sera achevée en juin.

### BANO

Le cadastre (graphique et FANTOIR) de la DGFIP est la source privilégiée pour la constitution du référentiel des voies et adresses. Un script compare les données DGFIP aux données OSM et produit un [rapport](#) d'erreurs.

### Suites à donner

- **Rennes Métropole** a proposé de présenter le module cadastre de geOrchestra lors de la prochaine réunion ;
- **P. LE BEC** : présentera le bilan de l'expérimentation de drone lors de la prochaine réunion ;
- **S. MEVEL-VIANNAY** : transmet la proposition de questions du PM cadastre au prochain comité départemental de la RPCU et informe le PM urbanisme.

### La prochaine réunion

**6 octobre 2015**

De 9h30 à 12h30

Visioconférence Rennes – **Région Bretagne- 283 avenue Patton** (salle Martenot) et  
Brest Métropole Océane Rue Coat Ar Gueven  
(salle B12)